

Saint-Cyr-l'École

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 12 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire.

Présents : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, M. Henri LANCELIN, Mme Marie-Laure CAILLON, Mme Sophie MARVIN, M. Isidro DANTAS, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Joseph SAMAMA, Mme Brigitte AUBONNET, Mme Christine GOSSELIN, M. Ahmed BELKACEM, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Jessica BULLIER, Mme Graziella LACROIX, Mme Fanny ACHART VICTOR, M. Vladimir BOIRE, M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Georges DEGROOTE, M. Olivier GALLANT, M. Stéphane PERUCH

Absents excusés : Mme Lydie DUCHON pouvoir à M. Jérôme de NAZELLE (arrivée à 20h15 au point n°3 inscrit à l'ordre du jour), M. Frédéric BUONO-BLONDEL pouvoir à Mme Isabelle GENEVELLE, M. Claude COUTON pouvoir à Mme Sonia BRAU, Mme Olga KHALDI pouvoir à M. Kamel HAMZA, Mme Marie LITWINOWICZ pouvoir à M. Christophe CAPRONI, Mme Armelle AGNERAY pouvoir à Mme Lydie DULONGPONT, M. Maurice IMBARD pouvoir à M. Nicolas FARRÉ.

Secrétaire : M. Vladimir BOIRE

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
33	26	33

Réf : 2025/11/2 - **OBJET** : Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) – Rapport d'activité 2024.

Le Conseil Municipal,

Vu ce qui suit,

- Les articles L.2121-29 et L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales,
- Le rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France pour l'exercice 2024, transmis par le SIGEIF,

Considérant ce qui suit,

- Qu'en vertu de l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le président d'un établissement public de coopération intercommunale adresse avant le 30 septembre de chaque année, un rapport d'activité de l'établissement arrêté par l'organe délibérant dudit établissement.

Accusé de réception en préfecture
078-217805456-20251112-2025-11-2a-DE
Date de réception préfecture : 24/11/2025

- Que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune dans cet établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Après avoir entendu le rapporteur et délibéré,

DELIBERE

Article 1 : Prend acte à l'unanimité de la communication du rapport d'activité de 2024 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France (SIGEIF) transmis par le président dudit syndicat et des observations des délégués de la commune y siégeant.

Article 2 : Précise que ledit rapport est disponible sur le site dédié via le lien suivant : <https://www.sigeif.fr> et mis à la disposition du public sur place à la mairie dans les 15 jours suivant sa présentation au Conseil Municipal.

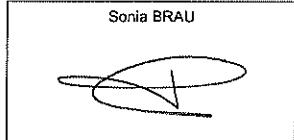
Pour extrait certifié conforme et publié en ligne le : 24 NOV. 2025

Sonia BRAU

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc



Vladimir BOIRE

Secrétaire de séance



Signé électroniquement par :
Vladimir BOIRE

An electronic signature of Vladimir BOIRE, appearing as a stylized, handwritten mark.

Le 21 novembre 2025